

Genève, le 23 avril 2015

Aux représentant-e-s des médias

Conférence de presse de la Cour des comptes

Publication d'un nouveau rapport

**ÉVALUATION DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DE
RÉINSERTION PROFESSIONNELLE DES CHÔMEURS EN FIN DE DROITS**

À l'occasion de la parution d'un nouveau rapport d'évaluation, les magistrats de la Cour des comptes ont le plaisir de vous convier à une conférence de presse qui aura lieu le

mardi 28 avril 2015 à 10 h
à la salle des Fiefs
2, rue de l'Hôtel-de-Ville, 1204 Genève.

La Cour des comptes a choisi de s'intéresser à la problématique de la réinsertion des chômeurs en fin de droits, soit les personnes ayant épuisé leurs droits à l'assurance-chômage.

En 2014, 4000 personnes se sont retrouvées dans cette situation à Genève, et les coûts des mesures de réinsertion financées par le canton se sont élevés à 54 millions.

L'évaluation menée par la Cour porte sur une politique publique profondément remaniée entre 2008 et 2012 (suppression des emplois temporaires et création des emplois de solidarité en 2008, suppression du Revenu minimum cantonal d'aide sociale (RMCAS) et introduction du stage d'évaluation à l'emploi et du service de réinsertion professionnelle de l'Hospice général en 2012). L'objectif visé est désormais le retour en emploi plutôt que la prise en charge financière.

La Cour a analysé les trajectoires des 22'600 personnes arrivées en fin de droits entre 2007 et 2012 afin de se prononcer sur les effets de la politique publique. Ses travaux reposent sur l'examen de trois questions d'évaluation :

1. Dans quelle mesure les méthodes de réinsertion sont-elles adaptées aux besoins des chômeurs en fin de droits?
2. Quels sont les effets du dispositif cantonal de réinsertion professionnelle sur les trajectoires des chômeurs en fin de droits ?
3. Les instruments de conduite du dispositif permettent-ils d'améliorer le fonctionnement de ce dernier ?

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Isabelle TERRIER
Présidente

Pour toute information complémentaire, prière de prendre contact avec :

Madame Isabelle TERRIER, présidente de la Cour des comptes
Tél. 022 388 77 90, courriel : isabelle.terrier@cdc.ge.ch